



Pour comprendre
les mesures
du
**revenu
agricole**

Canada



Agriculture et Agroalimentaire Canada
et Statistique Canada

Agriculture and Agri-Food Canada
and Statistics Canada



Le présent bulletin est publié conjointement par Agriculture et Agroalimentaire Canada et Statistique Canada.

Publié avec l'autorisation du ministre d'Agriculture et Agroalimentaire Canada et du ministre responsable de Statistique Canada. © Ministre de l'Industrie, 2000. La reproduction du document est permise à condition qu'elle n'ait pas pour but un gain monétaire, que les documents reproduits conservent leur contexte et que la source soit reconnue, sur toutes les copies, de la façon suivante : Agriculture et Agroalimentaire Canada et Statistique Canada, Pour comprendre les mesures du revenu agricole, publication n° 2060/B et n° 21-525-XPB au catalogue, ainsi que la date et les pages citées.

Pour toute reproduction ou utilisation à des fins commerciales, on doit obtenir au préalable l'approbation écrite de la Direction des programmes de revenu agricole et de l'adaptation, Agriculture et Agroalimentaire Canada et des Services de concession des droits de licence, Division du marketing, Statistique Canada.

Aussi disponible dans l'Internet à www.statcan.ca ou www.agr.ca.

Internet français N° 21-525-XIF au catalogue

Novembre 2000

Note de reconnaissance

Le succès du système statistique du Canada repose sur un partenariat bien établi entre Statistique Canada et la population, les entreprises et les administrations canadiennes. Sans cette collaboration et cette bonne volonté, il serait impossible de produire des statistiques précises et actuelles.

Introduction

Statistique Canada publie plusieurs mesures du revenu agricole, chacune ayant un but particulier, et Agriculture et Agroalimentaire Canada produit des prévisions agrégées du revenu agricole. Réalisé conjointement par les deux organismes, le présent bulletin présente une description des concepts sur lesquels reposent ces diverses mesures, des méthodes servant à les établir et des applications pour lesquelles elles ont été conçues.

Les séries de mesures du revenu agricole net qui ont la plus grande visibilité sont produites par la Section du revenu agricole et des prix à la production de la Division de l'agriculture de Statistique Canada, dans le contexte du programme des statistiques économiques agricoles. Ces séries annuelles fournissent pour chaque province une mesure de l'ensemble des revenus que les agriculteurs tirent de la production de produits agricoles. La première partie du présent bulletin porte sur ces mesures de même que sur les prévisions d'Agriculture et Agroalimentaire Canada.

Les enregistrements fiscaux des agriculteurs et l'Enquête financière sur les fermes sont une autre source de renseignements sur le revenu agricole. Ces données, qui sont traitées par la Section des projets des données complètes sur les exploitations agricoles de la Division de l'agriculture de Statistique Canada, montrent généralement les distributions statistiques et les moyennes pour un ensemble de variables relatives au revenu agricole selon le type d'exploitation et la catégorie de vente. La deuxième partie du bulletin présente les données sur le revenu qui proviennent de sources fiscales.

Des estimations mensuelles, trimestrielles et annuelles du revenu et de la production agricoles à l'échelon national sont publiées par la Direction du Système de comptabilité nationale de Statistique Canada, que l'on présente dans la troisième partie du bulletin. Le revenu agricole contribue à la production économique et à la richesse du Canada, bien que les concepts et les définitions propres au Système canadien de comptabilité nationale exigent la modification des séries de la Division de l'agriculture portant sur les recettes monétaires agricoles et les dépenses d'exploitation avant d'y être incluses.

Enfin, la Section du recensement de l'agriculture de la Division de l'agriculture de Statistique Canada fait le suivi des données sur les ventes et les dépenses totales de toutes les fermes de recensement, données qui sont déclarées tous les cinq ans au moment du Recensement de l'agriculture. Comme les données sur le revenu net tiré d'un travail indépendant agricole sont disponibles par l'entremise du Recensement de la population grâce au couplage des deux recensements, ces variables servent à l'analyse transversale et socioéconomique des exploitations agricoles et des exploitants. Pour plus de précisions, se reporter à la quatrième partie du bulletin.

Section 1

Mesures du programme des statistiques économiques agricoles



Mesures du revenu agricole net

Le programme des statistiques économiques agricoles utilise trois mesures agréées du revenu agricole net (voir le diagramme) :

- Le **revenu net comptant** mesure les mouvements de l'encaisse d'une entreprise agricole (les recettes monétaires agricoles moins les dépenses d'exploitation) découlant de la production de produits agricoles. Le revenu net comptant représente le montant disponible pour le remboursement des dettes, l'investissement ou les retraits par le propriétaire.
- Le **revenu net réalisé** mesure les flux financiers, à la fois monétaires (revenu net comptant) et non monétaires (amortissement et revenu en nature) des entreprises agricoles. Tout comme le revenu net comptant, le revenu net réalisé représente le revenu agricole net tiré des opérations au cours d'une année donnée, peu importe l'année où les produits agricoles ont été produits.
- Le **revenu net total** mesure les flux financiers et la variation des stocks des entreprises agricoles. Le revenu net total attribue une valeur à la production économique agricole au cours de l'année où les produits agricoles ont été produits. Il représente le rendement des capitaux propres, la main-d'œuvre non rémunérée, la gestion et le risque.

Éléments de ces mesures du revenu agricole net

- 1 - Les recettes monétaires agricoles comprennent les revenus tirés de la vente de produits agricoles, les paiements versés par des organismes gouvernementaux en vertu des programmes ainsi que les paiements provenant des programmes privés d'assurance-récolte et d'assurance du bétail. Les recettes sont comptabilisées dans l'année civile (janvier à décembre) où l'argent est versé (méthode de comptabilité de caisse) aux agriculteurs.

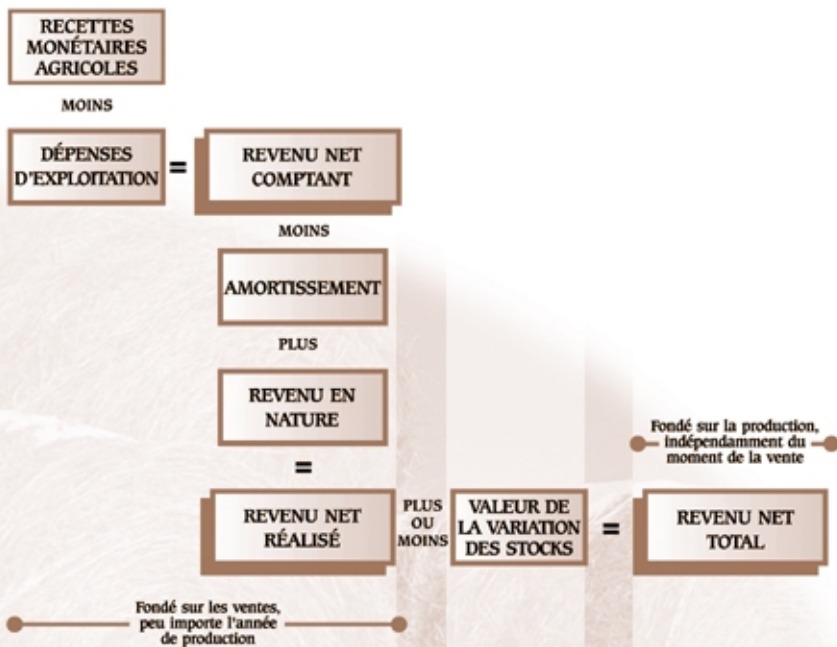
Les recettes en provenance du marché sont les recettes monétaires agricoles moins les paiements des programmes. Elles comprennent les ventes de grandes cultures, de fruits, de légumes, de produits de floriculture et de pépinière, de produits de l'érable et de produits forestiers, de bétail, de lait, de volaille, d'œufs, de laine, de fourrure et de miel. Les données sur les recettes sont tirées des nombreuses enquêtes et sources administratives faisant état de la quantité et du prix agricole moyen de chaque produit commercialisé dans une province.

Les paiements des programmes sont liés à la production agricole et ils sont versés directement par les gouvernements aux agriculteurs. Mentionnons à titre d'exemple le Compte de stabilisation du revenu net (CSRN), les paiements d'assurance-récolte autres que ceux du secteur privé et les programmes provinciaux de stabilisation du revenu. Les paiements provenant du CSRN ne comprennent que les montants tirés du volet gouvernemental du CSRN parce que le compte des producteurs ne comprend que les sommes antérieurement comptabilisées comme revenu des agriculteurs.

- 2 - Les dépenses d'exploitation agricoles représentent les coûts d'exploitation des entreprises agricoles pour les biens et services servant à la production de produits agricoles. Les dépenses, qui sont comptabilisées au moment où l'agriculteur fait les décaissements, comprennent les taxes foncières, les travaux à forfait, la location, les engrais et la chaux, les pesticides, les machines et les réparations des bâtiments, le combustible pour le chauffage et les machines, les salaires, les intérêts et la part de l'entreprise quant aux primes d'assurance.

Les estimations initiales des dépenses (publiées en mai après l'année de référence) sont fondées principalement sur les estimations des analystes en fonction de la variation des prix selon l'Indice des prix des entrées dans l'agriculture (IPEA) et de la variation des quantités selon les entretiens avec des personnes-ressources de l'industrie et d'autres données disponibles. En novembre, les premières révisions sont fondées sur les données fiscales préliminaires. Puis en mai, les données fiscales définitives sont utilisées.

Diverses mesures du revenu agricole



- 3 - Le **revenu en nature** mesure la valeur des produits agricoles produits par les agriculteurs pour leur consommation familiale. Il est inclus pour que soit mesurée la production agricole totale. Il n'y a pas de décaissements associés à ce revenu en nature. On le calcule selon les estimations de la consommation alimentaire par habitant que fait Statistique Canada, conjuguées avec les mesures liées au recensement de la population agricole et aux prix moyens que les producteurs auraient touchés sur le marché.
- 4 - Les frais d'amortissement représentent l'amortissement économique ou la perte de la juste valeur marchande des biens en capital de l'exploitation agricole. Il n'y a pas de décaissements associés à l'amortissement. Calculé pour les bâtiments agricoles, les machines agricoles et la part de l'exploitation agricole ayant trait à l'utilisation d'automobiles et de camions ainsi que pour la maison de ferme, l'amortissement est généralement considéré comme le résultat du vieillissement, de l'usure et de la désuétude. Il représente la diminution des avantages économiques éventuels pouvant être tirés des biens en capital.

- 5 - La valeur de la variation des stocks mesure la valeur monétaire de la variation matérielle des stocks appartenant aux producteurs. Ce concept sert à l'évaluation de la production économique agricole totale. Pour calculer cette variation, il faut en premier lieu établir la variation des stocks appartenant aux producteurs (entre la fin et le début de l'année civile) et multiplier le résultat par les prix annuels moyens des cultures ou la valeur par animal. Ce calcul est différent de celui de la méthode financière ou selon la valeur comptable, qui établit la valeur des stocks au début et à la fin de l'année pour ensuite calculer la variation.

La valeur de la variation des stocks pour l'ensemble des principaux produits peut fluctuer beaucoup (selon l'ampleur de la variation des stocks et des prix). La variation peut être soit positive (lorsque les stocks sont plus élevés à la fin de l'année qu'au début), soit négative (lorsque les stocks en fin d'année sont moins élevés qu'au début). Si les stocks sont les mêmes au début et à la fin de l'année, la variation est nulle malgré la variation des prix.

Éléments non inclus dans le revenu agricole net

Les éléments ci-après ne sont pas inclus dans les mesures du revenu agricole net :

- le revenu que les exploitants agricoles ou leur famille peuvent toucher d'autres sources (p. ex. un salaire et des revenus de placement);
- le revenu tiré de l'exploitation de la ferme à des fins non agricoles;
- les revenus ou les dépenses liés à la vente ou à l'achat de biens agricoles (immeubles, machines et matériel), bien que l'intérêt sur ces achats soit inclus;
- les transactions entre exploitations agricoles, sauf si elles se produisent entre deux provinces ou deux pays (à l'intérieur d'une province, les ventes d'une exploitation constituent une dépense pour l'autre, de sorte qu'il y a annulation);
- les paiements indirects des programmes comme les fonds de développement pour la recherche et l'industrie, lesquels sont versés à un tiers;
- les paiements de capital pour lesquels les fonds n'ont rien à voir avec la production courante et les paiements de transfert (comme les indemnités de formation) versés aux particuliers.

Production des prévisions relatives au revenu agricole

Le revenu agricole net intéresse les médias, les agriculteurs et les organismes qui les représentent, les gouvernements, les établissements financiers, l'industrie agroalimentaire et le public. Les statistiques servent à l'évaluation de la situation de l'industrie et des options en matière de politiques.

Statistique Canada publie des estimations du revenu agricole net deux fois par année, soit en mai et en novembre, après l'année de référence. Les estimations constituent l'interprétation de renseignements chronologiques par Statistique Canada et elles sont fondées sur les données des enquêtes et sur les données administratives.

Agriculture et Agroalimentaire Canada (AAC), en collaboration avec les représentants des gouvernements provinciaux et avec l'aide de Statistique Canada, prépare des prévisions du revenu agricole net deux fois par année pour l'année en cours et les années à venir, qui sont généralement publiées deux mois après la diffusion des estimations du revenu agricole de Statistique Canada. Ces prévisions reposent sur les estimations publiées par Statistique Canada.

Pour les deux premières années, les prévisions d'AAC sont principalement fondées sur les avis des analystes des produits, des représentants provinciaux et des représentants officiels de Statistique Canada.

Pour les trois dernières années, les prévisions s'appuient surtout sur les hypothèses relatives à la quantité et au prix qui viennent du modèle de prévision du Scénario de référence des politiques à moyen terme. Les analystes des produits donnent aussi leurs avis.

Pour ce qui est du scénario de référence susmentionné, on compte beaucoup sur les données des perspectives agricoles mondiales (« World Agricultural Outlook ») du Food and Agricultural Policy Research Institute (FAPRI), sur les projections agricoles de base (« Agricultural Baseline Projections ») du United States Department of Agriculture (USDA) ainsi que sur les projections macroéconomiques canadiennes fournies par le Conference Board du Canada. Le Scénario de référence des politiques à moyen terme est considéré comme une hypothèse plausible de l'avenir, et non pas comme une prédiction sur ce qui va se produire.

AAC diffuse les prévisions du revenu agricole et le Scénario de référence des politiques à moyen terme sur son site Web. Les prévisions du revenu agricole sont aussi publiées dans *Revenu agricole, situation financière et aide gouvernementale : recueil de données*.

Révision des mesures du revenu agricole

Les estimations peuvent varier pour diverses raisons, comme la disponibilité de données de meilleure qualité ou l'amélioration des méthodes d'estimation. Dans ses publications de mai et de novembre, Statistique Canada intègre les révisions apportées aux recettes monétaires agricoles, aux dépenses d'exploitation agricoles ainsi qu'aux niveaux de production et des stocks.

Le Recensement de l'agriculture entraîne des révisions de la valeur du capital agricole, des recettes monétaires agricoles, des dépenses d'exploitation et de tous les secteurs de production agricole (c.-à-d. les cultures, le bétail, la volaille et les produits d'origine animale). Les révisions intercensitaires portant sur les produits agricoles se font habituellement de un à deux ans après la publication des données du recensement. Des révisions correspondantes ayant trait aux variables financières (recettes monétaires agricoles, dépenses d'exploitation et revenu net) sont publiées de deux à trois ans après la diffusion des données du recensement. Les révisions effectuées à l'aide des données repères du dernier recensement portent habituellement sur la période de cinq ans remontant jusqu'au recensement précédent. Toutefois, de nouvelles données ou des modifications quant à la méthodologie ou aux concepts peuvent entraîner des révisions pour des années antérieures.



De petites modifications qui ont de profondes répercussions

Les estimations de toutes les mesures du revenu agricole net sont relativement peu élevées comparativement à celles des recettes monétaires et des dépenses. Par conséquent, une faible variation des recettes monétaires agricoles ou des dépenses peut entraîner une fluctuation relativement prononcée des estimations du revenu net. Il est important de tenir compte de ce facteur dans l'évaluation des répercussions des révisions ou des prévisions.

Dans l'exemple qui suit, une variation de 1 % des recettes et des dépenses entraîne une variation de 5 % du revenu net comptant, de 12 % du revenu net réalisé, et enfin de 11 % du revenu net total.

Tableau 1: Exemple des répercussions d'une révision des recettes monétaires sur les mesures du revenu

Élément	Estimation	Estimation révisée	Révision %
	En millions de \$	En millions de \$	
Recettes monétaires	30 000	30 300	+ 1,0
- Dépenses	24 000	24 000	
= Revenu net comptant	6 000	6 300	+ 5,0
+ Revenu en nature	155	155	
- Amortissement	3 700	3 700	
= Revenu net réalisé	2 455	2 755	+ 12,2
Valeur de la variation des stocks (VIC)	+ 200	+ 200	
= Revenu net total	2 655	2 955	+ 11,3

Section 2

Données fiscales et Enquête financière sur les fermes



Données fiscales

Pour le programme des données fiscales, on procède à l'échantillonnage des enregistrements des exploitations agricoles déclarantes, qu'elles soient ou non constituées en société, afin de produire des estimations pour un ensemble de variables financières, notamment les revenus et les dépenses détaillés, l'acquisition et la cession de biens ainsi que le revenu hors ferme des exploitants et de leur famille. Dans le volet « exploitations non constituées en société », les taux d'échantillonnage varient de 100 % à Terre-Neuve à 40 % en Ontario. Le volet « exploitations constituées en société » comprend les exploitations ayant des ventes de 25 000 \$ et plus par année, dont au moins 51 % proviennent d'activités agricoles. La série est publiée annuellement et les résultats préliminaires initiaux sont diffusés en novembre de l'année qui suit l'année de référence.

Un certain nombre des concepts et des sources de données des comptes du revenu agricole net diffèrent de ceux du programme des données fiscales. L'amortissement constitue un excellent exemple. Dans le programme des données fiscales, il s'agit d'une déduction pour amortissement, ce qui représente la dépense radiée par le contribuable conformément aux règles fiscales. L'agriculteur peut déduire tout montant jusqu'à concurrence de ce à quoi il a droit. Dans les comptes du revenu agricole net, l'amortissement représente la dépense économique d'« usure », laquelle peut être très différente du montant auquel les agriculteurs ont droit et qu'ils choisissent de déclarer aux fins de l'impôt. Parmi les différences importantes entre le programme des données fiscales et les statistiques des comptes du revenu agricole net, mentionnons celles qui ont trait à la couverture et aux concepts, comme le traitement des ventes entre les exploitations et la comptabilité d'exercice. L'avantage principal du programme des données fiscales tient à sa capacité de produire des statistiques sur les revenus et les dépenses selon le type d'exploitation agricole, les catégories de ventes et les régions infraprovinciales.

Enquête financière sur les fermes

L'Enquête financière sur les fermes, qui est réalisée tous les deux ans, est une autre source de renseignements sur le revenu agricole dont les concepts sont semblables à ceux des estimations des données fiscales. La collecte des données porte sur les recettes brutes qui sont ventilées entre les paiements directs versés en vertu des programmes, les ventes de grains, de produits horticoles, de bovins, de porcs, de volailles et de produits laitiers, les autres revenus agricoles, les dépenses totales (à l'exclusion de l'amortissement), les frais d'intérêt, les salaires, les primes versées pour l'assurance-récolte et les dépôts au CSRN. L'échantillon comprend environ 18 000 fermes, qu'elles soient ou non constituées en société, dont les ventes annuelles sont supérieures à 10 000 \$.

Les résultats de l'enquête sont publiés tous les deux ans en décembre. Ces estimations, qui sont généralement des moyennes, comprennent principalement les postes du bilan des exploitations, notamment les revenus et les dépenses détaillés à l'échelon provincial et par type de ferme.

L'Enquête financière sur les fermes est financée par Agriculture et Agroalimentaire Canada, qui est le principal utilisateur des données qu'elle fournit.



Section 3

Système de comptabilité nationale



Les comptes nationaux sont l'outil principal utilisé en analyse macroéconomique pour évaluer la performance de l'économie. L'apport de l'agriculture à l'économie est mesuré séparément dans trois secteurs à l'intérieur des comptes nationaux. La presque totalité des données saisies dans les éléments agricoles des comptes nationaux proviennent de la Section du revenu agricole et des prix à la production de la Division de l'agriculture. Les données sont rajustées en fonction des concepts de la comptabilité nationale.

Comptes des revenus et des dépenses

Ces comptes présentent la valeur du produit intérieur brut mesuré en dollars courants au prix du marché. Les estimations trimestrielles préliminaires sont diffusées 60 jours après le trimestre de référence à l'échelon national. Les estimations préliminaires au niveau provincial sont diffusées annuellement en octobre, après la fin de l'année de référence. La part traitant de l'agriculture, appelée « revenu comptable net des exploitants agricoles au titre de la production agricole », est calculée comme suit : total du revenu agricole net (selon les comptes du revenu agricole de la Division de l'agriculture) moins les profits des exploitations constituées en société (qui sont inclus ailleurs dans les comptes). Des rajustements sont également apportés pour la comptabilisation des activités de la Commission canadienne du blé et des paiements de programme et pour qu'ils soient enregistrés dans les comptes ou liés à l'année de production plutôt qu'à l'année où le revenu a été perçu. La valeur de la variation des stocks est calculée trimestriellement plutôt qu'annuellement, ce qui produit habituellement des résultats différents par rapport à cette variation annuelle puisque ce sont les prix trimestriels moyens plutôt que les prix annuels moyens qui sont utilisés. La valeur de la variation des stocks est inscrite sur sa propre ligne du côté des dépenses dans les comptes des revenus et des dépenses.

Produit intérieur brut selon l'industrie

Ces estimations mensuelles désaisonnalisées de la valeur nationale du produit intérieur brut selon l'industrie, exprimées en dollars constants au coût de production, sont publiées environ 60 jours après la fin du mois de référence. Une série annuelle par province est publiée au cours du deuxième trimestre après la fin de l'année de référence. L'agriculture figure dans la série mensuelle à titre d'industrie comportant trois éléments : les cultures agricoles, la production animale et les services connexes à l'agriculture tels les services vétérinaires. Dans la série annuelle, les cultures et le bétail sont combinés. Ces chiffres découlent principalement de parties des comptes du revenu agricole net de la Division de l'agriculture. Cette mesure de l'industrie diffère des comptes des revenus et des dépenses parce qu'elle comprend les activités des exploitations constituées en société de même que les services connexes.

Comptes des entrées-sorties

Ces comptes mesurent l'apport de chaque industrie au produit intérieur brut au moyen de tableaux illustrant le détail structurel selon l'industrie (à la fois les entrées et les sorties) et les flux de produits équilibrés. Ils procurent un point de repère annuel pour le produit intérieur brut et un moyen de vérification de la cohérence et de la compatibilité des données de base. Le personnel de la Division de l'agriculture ventile ses séries sur le revenu agricole selon les secteurs des cultures et du bétail. Les comptes des entrées-sorties sont produits annuellement et diffusés trois ans après l'année de référence.



Section 4

Recensement de l'agriculture



Tous les cinq ans, le Recensement de l'agriculture procure un dénombrement complet de toutes les exploitations agricoles au Canada. La définition de la ferme de recensement — une exploitation produisant des produits agricoles dans l'intention de les vendre — comprend tout. Il n'y a pas de seuil minimal de vente. Des données sont recueillies sur une vaste gamme de variables relatives aux exploitations et aux exploitants agricoles, notamment les recettes agricoles brutes et les dépenses d'exploitation agricoles. Les résultats du Recensement de l'agriculture sont publiés environ 17 mois après la fin de l'année de référence.

Dans le contexte du programme de recensement, la liste des exploitants agricoles aux fins du Recensement de l'agriculture est liée au Recensement de la population. Il est ainsi possible de calculer l'ensemble complet des variables sur le revenu ayant trait au Recensement de la population pour les exploitants agricoles et leur famille. L'une de ces variables, le « revenu net tiré d'un travail agricole indépendant », comprend les ventes entre les exploitations. L'utilité de ce lien découle de la possibilité qu'il offre de faire des recoupements des revenus avec d'autres variables relatives aux exploitations ou exploitants agricoles tirées à la fois des recensements de l'agriculture et de la population. Les données relatives aux variables sur le revenu sont recueillies dans le questionnaire complet du Recensement de la population (rempli par un répondant sur cinq), qui nécessite un mécanisme de pondération pour l'établissement d'estimations. Les données contenues dans le fichier résultant du couplage des recensements de la population et de l'agriculture sont diffusées deux ans et demi après l'année de référence.

Conclusion

Il arrive rarement qu'il y ait des discussions ou des débats dans le milieu agricole sans qu'une ou l'autre des mesures du revenu agricole soit incluse dans le processus. Les participants à de telles discussions représentent la gamme complète des champs d'intérêt, depuis ceux des universités, des gouvernements et de l'industrie agroalimentaire, jusqu'à ceux des organismes agricoles et des médias. Que ce soit pour des analyses, des débats ou pour l'élaboration de politiques, la nécessité de toute une gamme d'estimations exactes, précises et à jour du revenu agricole est bien reconnue.

